



BON DE RESERVATION

Merci de communiquer les consignes de sécurité à tous les participants.

Cheque de caution de 30€/personnes

Cheque non encaissé et rendu le jour de votre venue. Ce chèque sera encaissé lorsque l'annulation est inférieure à 10 jours avant la date de jeu

Adresser votre chèque à Action Paintball «La Girarde » 42370 Saint Haon Le Vieux

Nous n'acceptons pas la CB

Conditions d'accès : Chaque joueur doit être en possession d'une pièce d'identité. Les mineurs devront présenter également une autorisation parentale. **Les personnes en état apparent d'ébriété se verront interdire l'accès.** L'activité étant relativement sportive et engagée, il est indispensable d'être en bonne condition physique.

Le terrain de jeu : il est délimité par des filets de sécurité empêchant les billes d'atteindre les spectateurs. Différents aménagements permettent aux joueurs de se cacher, de progresser et d'atteindre l'objectif défini. Des zones neutres servent à s'isoler de la partie. L'accès est interdit à l'espace aux personnes non équipées de protections faciales et non inscrites à l'activité. Seul le personnel du parc peut y entrer durant les séances. Différents panneaux de signalisation rappellent les consignes importantes.

Les zones neutres : ce sont des espaces fermes et sécurisés dans lesquels les joueurs éliminés ou ayant un problème technique peuvent s'isoler. **Le bouchon doit obligatoirement être mis sur le canon avant d'y pénétrer** et la protection faciale peut être retirée. Lorsque le joueur veut quitter à nouveau cette zone, il remet en place sa protection faciale et ne retire le bouchon qu'une fois sur le terrain.

Tenue vestimentaire : **il est conseillé de porter des vêtements qui ne craignent pas d'être salis.** Evitez les vêtements trop serrés, il vous empêche de bouger facilement et l'impact des billes est plus sensible.

L'arbitre : il propose plusieurs scénarios aux 2 équipes. Il explique les consignes de sécurité et notamment quelles sont les erreurs qui entraînent l'exclusion immédiate et définitive du ou des joueurs. Il porte une tenue reconnaissable ainsi que les éléments de sécurité.

Consignes générales : **le tir à moins de 10m est interdit. L'utilisation de billes personnelles est interdite. Le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans la zone de jeu, elle ne peut être retirée sous aucun prétexte.** Le port du plastron est vivement conseillé et ceci surtout pour les filles.

Le bouchon de sécurité doit rester sur le lanceur pendant la durée des explications et ne peut être retiré sous aucun prétexte et sans l'accord de l'arbitre. Il est également obligatoire de le mettre en place avant de rentrer en zone neutre. **Le non respect d'une de ces consignes entraînera l'arrêt de la partie et l'exclusion immédiate du ou des joueurs fautifs et ceci sans aucun remboursement possible.**

NOM et Prénom du responsable :

Adresse :

SIGNATURE :

« Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de sécurité et de les avoir transmises aux participants »